

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 10  
Présents : 8  
Représenté : 2  
Votants : 10

**Date de convocation :** 09/10/2017

**Date d'affichage :** 09/10/2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-neuf octobre à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances publiques, sous la présidence de Monsieur Roland BERNARD, Maire, en séance ordinaire.

**Etaient présents** : Roland BERNARD, Sylvie ROSAY, Frédéric COQUARD Annette BAILLY, Eliane WEBER, Philippe LAUNOY, Noémie JAILLANT, Magalie JOUVET-SIMON.

**Absent représenté** : Jérôme POTTIER absent et représenté par Frédéric COQUARD, Jean-Christophe LEFEVRE absent et représenté par Noémie JAILLANT

**LA SEANCE OUVERTE**

Sylvie ROSAY a été désignée secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

Même séance,

**Approbation du procès-verbal du 19 septembre 2017**

Le procès-verbal de la réunion du 19 septembre est approuvé, sans réserve ni observation, à l'unanimité des membres présents.

Même séance,

**Délibération 31-2017 : Election du délégué pour les élections sénatoriales**

- Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués :

- a) Nombre de votants : 10
- b) Nombre de suffrages exprimés : 10
- c) Majorité absolue : 6

- Ont obtenu :

Monsieur BERNARD Roland	6 voix
Monsieur LAUNOY Philippe	4 voix

Monsieur BERNARD Roland ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

Même séance,

## Délibération 32-2017 : Election des suppléants pour les élections sénatoriales

- Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants :

- d) Nombre de votants : 10
- e) Nombre de suffrages exprimés : 10
- f) Majorité absolue : 6

- Ont obtenu :

Monsieur LAUNOY Philippe	10 voix
Madame ROSAY Sylvie	10 voix
Madame JAILLANT Noémie	10 voix

Monsieur LAUNOY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé suppléants pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

Madame ROSAY Sylvie ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée suppléante pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

Madame JAILLANT Noémie ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée suppléante pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

Même séance,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 20.